



Projets

Recherche de financement Mise aux normes Améliorations

Entreprises
situées
dans une
zone à
enjeux
pour l'eau

COMMENT LA
PRÉSERVATION DE
L'ENVIRONNEMENT,
LA RESSOURCE
EN EAU PEUT
M'APPORTER DES
SOLUTIONS ?



LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Prévenir / Sensibiliser / Accompagner

Pourquoi Protéger ?

Obligation de distribuer de l'eau propre à la consommation

+

Constat de la dégradation des nappes phréatiques (origine de l'eau du robinet)

=

Nécessité d'agir à la source

Avantage à être situé dans une zone de protection de la ressource en eau ?

Des aides financières sont proposées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur les territoires à enjeux prioritaires pour l'eau

Comment participer à la démarche de protection de l'eau ?

- > Maîtrisez vos rejets d'eaux usées et d'eaux de pluie
- > Stockez vos produits liquides dangereux sur bac de rétention
- > Gérez correctement vos déchets et produits dangereux

Pour tous projets, renseignez-vous sur le site Internet de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, onglet Entreprise, afin de savoir si vous êtes éligible à une aide financière.

Comment protéger ?

Des zones de protection pour l'eau sont définies par des études (cf carte en dernière page).

Sur ces zones sont mises en place des plans d'actions.

14 grandes orientations :

maîtrise des rejets par les industriels et artisans, gestion des produits phytosanitaires sur les espaces publics, les infrastructures linéaires, jardinage raisonné, etc.

FAITES DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT UNE OPPORTUNITE



Technologies propres : fontaine biologique, Computer To Plate, recyclage des eaux de process, mise en place d'aquanettoyage, etc.

Pré-traitement et traitement des eaux : séparateur d'hydrocarbures, bac à graisses, bassin de confinement des eaux d'incendie, station d'épuration, lavage de matériel de peinture, etc.

De 30% à 60% de subvention !

Selon le type de travaux et le statut de l'entreprise

Stockage de vos déchets



Parlez-nous de vos projets

Faites-vous conseiller et accompagner gratuitement dans vos projets par un chargé de mission environnement (coordonnées au dos).